### noesya

# Charte éthique

# Rappel du préambule des statuts

Le choix de la forme de Société coopérative et participative constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales :

- la prééminence de la personne humaine ;
- la démocratie;
- la solidarité et le partage.

En complément de ces valeurs fondamentales ou découlant de celles-ci, l'identité coopérative se définit par :

- la reconnaissance de la dignité du travail;
- le droit à la formation ;
- le droit à la créativité et à l'initiative ;
- la responsabilité dans un projet partagé ;
- la transparence et la légitimité du pouvoir ;
- la pérennité de l'entreprise fondée sur des réserves ;
- l'ouverture au monde extérieur.

Ce choix de Société, au plein sens du terme, suppose la mise en pratique des 5 principes suivants.

#### 1er principe

Notre Société coopérative est composée en priorité de coopérateurs salariés qui développent en commun leurs activités professionnelles et leur indépendance économique.

#### 2ème principe

L'organisation et le fonctionnement de notre Société coopérative assurent la démocratie dans l'entreprise et la transparence de sa gestion.

#### 3ème principe

Pour notre Société coopérative, la recherche du profit économique reste subordonnée à la promotion et à l'épanouissement de ses coopérateurs salariés.

Le partage du résultat de notre Société coopérative assure une répartition équitable entre la part revenant aux salariés, la part revenant aux capital social et la part revenant aux réserves de l'entreprise.

Charte éthique – 1.1 Page 1 sur 3

### noesya

### 4ème principe

Le patrimoine commun de notre Société coopérative est constitué de réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

### 5ème principe

L'adhésion de coopérateurs salariés à notre Société coopérative les rend solidairement membres du mouvement des sociétés coopératives de production.

#### Manifeste

Nous aimons la qualité et le travail bien fait.

Nous pensons que le code est un artisanat d'art, que le bon code est fait par de bons développeurs, qu'il faut des années pour devenir un bon développeur.

Nous voulons être de bons artisans, vivre bien de notre travail, contribuer à un monde meilleur.

Nous croyons à l'égalité, à l'éducation, à la coopérative.

#### Raison d'être

La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

En particulier, les objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, au sens du 2° de l'article L.210-10 du Code de commerce, sont les suivants : la Coopérative Noesya s'engage pour un numérique de grande qualité, éco-conçu, esthétique, éthique et durable.

Aux valeurs coopératives énoncées précédemment s'ajoute le respect de l'environnement auquel nous attachons une grande importance. Notre secteur d'activité peut impacter défavorablement l'environnement de façon considérable s'il n'est pas pensé, maîtrisé, responsabilisé. C'est pourquoi nous nous imposons dès la création de la structure le suivi annuel d'un grand nombre d'indicateurs RSE (responsabilité sociétale et environnementale), qui nous permettra de garantir la haute qualité de nos services à l'externe comme à l'interne, de façon durable et réinterrogée régulièrement.

Dans le cadre de cette démarche, les cogérants s'engagent à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de leurs décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et les conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

Charte éthique – 1.1 Page 2 sur 3

## noesya

### Relations

Nous disons la vérité, que cela soit ou non dans notre intérêt.

Nous respectons les personnes et les différences.

Nous acceptons le désaccord et le conflit, qui sont nécessaires dans un groupe fonctionnant de manière démocratique. Le conflit ne doit pas prendre le pas sur le respect des personnes.

# Transparence

Nous ne margeons pas sur les prestations tierces, à l'exception de l'hébergement.

Pour l'hébergement, nous préférons que le contrat soit établi entre le client et l'hébergeur directement, particulièrement en cas de facturation variable en fonction de la consommation. Si malgré tout nous facturons la prestation d'hébergement, nous proposons une estimation du coût global lissé.

Nous tenons l'ensemble des factures liées à un projet à la disposition de toutes les parties-prenantes, sur simple demande.

Charte éthique – 1.1 Page 3 sur 3